

ON VOIT LOIN POUR NOTRE MONDE

INDICATEURS D'OCCUPATION ET DE VITALITÉ DES
TERRITOIRES 2018-2022

Commentaires de la FQM

Équipe Recherche et politiques - avril 2018



FÉDÉRATION
QUÉBÉCOISE DES
MUNICIPALITÉS

La FQM, l'UMQ, les villes de Montréal et de Québec ont été sollicitées afin de commenter les nouveaux indicateurs de suivi de l'occupation et de la vitalité des territoires. Ces derniers ont été resserrés en quatre sous catégories et remplacent les 26 indicateurs de la précédente Stratégie.

Commentaire général

La FQM est en faveur de l'orientation prise par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation des territoires de resserrer les indicateurs de suivi et adhère au concept de « lanceur d'alerte ».

Les indicateurs de suivi de l'occupation et de vitalité des territoires doivent permettre aux acteurs gouvernementaux comme aux acteurs locaux d'adapter leurs actions en fonction des réalités et des difficultés ou défis spécifiques aux territoires d'intervention. Ces indicateurs doivent donc fournir l'information pertinente à l'action territoriale.

Voici les commentaires de la FQM sur chacune des catégories proposées :

- Démographie,
- Emploi,
- Richesse,
- Qualité de vie.

Commentaires et recommandations de la FQM

1- DÉMOGRAPHIE

a. Taux de croissance annuel de la population

La dimension *démographie* est importante dans la mesure de l'occupation du territoire. La FQM souhaiterait pouvoir y mesurer la régionalisation de l'immigration. Ainsi la FQM souhaiterait que soit réintroduit dans cette catégorie :

b. Le nombre d'immigrants admis

Également, la FQM souhaiterait que soit ajouté un indicateur sur le taux d'accroissement naturel et le taux d'accroissement migratoire. Cet indicateur est particulièrement pertinent dans le contexte où les territoires travaillent tous sur l'enjeu de l'attractivité. Les migrations interrégionales sont des indicateurs de la dévitalisation continue de certains territoires.

2- EMPLOI

- a. Taux de travailleurs des 25 à 54 ans
- b. Taux de travailleurs des 55 à 64 ans

La FQM recommande que soit réintroduit l'indicateur du taux de diplomation et de qualification au secondaire, après une durée de 7 ans, avant l'âge de 20 ans, parmi les élèves qui entrent au

secondaire. Cet indicateur est important, car il permet de mesurer la présence d'une qualité de main-d'œuvre sur un territoire.

- c. Taux de diplomation et de qualification au secondaire, après une durée de 7 ans, avant l'âge de 20 ans, parmi les élèves qui entrent au secondaire

La FQM propose également de remplacer le taux de travailleur des 55-64 ans par l'indice de remplacement, qui mesure le renouvellement du bassin de main-d'œuvre potentiel en divisant le nombre de personnes qui s'approchent de l'âge de la retraite (55 à 64 ans) par le nombre de personnes qui intègrent le marché du travail (20 à 29 ans). Cette mesure serait un meilleur indicateur du potentiel de renouvellement de la main-d'œuvre d'une région.

3- RICHESSE

- a. Taux de croissance annuel du produit intérieur brut des grands agrégats industriels
- b. Revenu médian des familles
- c. Taux de faible revenu des familles selon la mesure du faible revenu
- d. Proportion de la population vivant dans un territoire où l'indice de vitalité économique (IVE) est faible

La FQM est en accord avec les indicateurs retenus pour mesurer l'évolution de la richesse sur un territoire.

4- QUALITÉ DE VIE

- a. Proportion des enfants de moins de 5 ans qui sont en services de garde régis
- b. Proportion de la population inscrite auprès d'un médecin de famille
- c. Nombre de logements sociaux, communautaires et abordables
- d. Évolution du taux d'infraction annuel au Code criminel
- e. Proportion de chaussées en bon état

La FQM s'interroge quant à la pertinence de l'indicateur d. Évolution du taux d'infraction au Code criminel et l'indicateur e. Proportion de chaussées en bon état.

Mesurer la qualité de la vie d'un milieu sans en mesurer la desserte de services de proximité ne donnera pas la lecture juste de la vitalité d'un milieu. Ainsi, la FQM recommande de remplacer ces deux indicateurs par des indicateurs mesurant la présence de services de proximité.

Dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre qui touche autant les milieux urbains que ruraux, la qualité de vie d'un milieu devient le facteur numéro un d'attraction et de rétention des populations. Que rechercheront un travailleur et sa famille après avoir trouvé un emploi intéressant? Un milieu offrant une belle qualité de vie qui se décrira par un environnement sain et accueillant, bénéficiant de la présence de services de proximité de base que sont les services de garde, l'école, le transport en commun, les infrastructures de loisirs et d'alimentation.

La FQM recommande donc l'ajout d'indicateurs mesurant la présence de services de proximité, à ceux déjà proposés sur les services de garde, les médecins de famille et les logements sociaux et abordables.

Voici les indicateurs mesurant la présence de services de proximité. Proportion des municipalités de moins de 1 000 habitants ayant au moins :

- Une école primaire,
- Une station-service et/ou dépanneur,
- Une épicerie,
- Un point de services financiers et/ou un guichet distributeur d'argent papier,
- Accès à un transport collectif.

Cette mesure pourrait être prise sur chacun des services ou, dans le respect de l'orientation de resserrement, il pourrait être retenu que soit mesurées les municipalités de moins de 1 000 habitants ayant au moins trois de ces services.